



PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

COMMISSION DES ARBITRES PV N°01- 15/07/2026

Procès-Verbal de la réunion du 15 juillet 2026

Lieu : District des Alpes Sisteron

Heure d'ouverture : 19h00

Membres présents

- Halidi SOULE (Visio)
- Marc CHIRON
- Daniel BARBOSA
- Noël FAURE
- Gregory LACARIA
- Christophe GERARD (Visio)

Membres excusés

- Enzo LEDUC
- Sami OULHACI

Membres absents

- Patrice VIAL

1. Ouverture de séance

M. Halidi SOULE, Président de la Commission Départementale de l'Arbitrage, ouvre la séance à 19h00.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé sans modification.



PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

2. Examen des dossiers disciplinaires et administratifs

La Commission procède à l'étude des dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Dossier n°1

Après examen des éléments du dossier et échanges entre les membres présents, la Commission décide :

De suspendre à titre conservatoire l'arbitre n° **1726251139** jusqu'à audition à venir

Dossier n°2

Après examen des éléments du dossier et échanges entre les membres présents, la Commission décide :

De suspendre à titre conservatoire l'arbitre n° **1726251139** jusqu'à audition à venir

Dossier n°3

Après examen des éléments du dossier et échanges entre les membres présents, la commission décide : De suspendre à titre conservatoire l'arbitre n° **1806534921** jusqu'à audition à venir

3. Situation de la gouvernance de la CDA

Après traitement de l'ensemble des dossiers inscrits à l'ordre du jour, Monsieur Halidi SOULE informe les membres de la Commission qu'il y a été démis de sa fonction de Président de la CDA.

La Commission prend acte de la décision du comité directeur de ne pas reconduire Monsieur Halidi SOULE et remercie Monsieur Halidi SOULE pour son investissement et son engagement au service de l'arbitrage départemental.

La Commission prend également acte de la démission de monsieur Sébastien OURS. La Commission remercie Sébastien pour le travail réalisé au profit de la CDA.

4. Poursuite de la séance sous la présidence du Vice-Président

Conformément aux dispositions réglementaires applicables, Monsieur Marc CHIRON, Vice-Président de la CDA, assure la poursuite et la direction des débats.

5. Proposition d'organisation de la CDA pour la saison 2026-2027

Monsieur le Vice-Président présente la proposition d'organisation destinée à être transmise au Comité Directeur du District.



PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

Composition proposée pour la saison 2026-2027

Après échanges entre les membres de la Commission, la proposition suivante est arrêtée en vue de sa transmission au Comité Directeur du District des Alpes :

Président proposé :

- Noël FAURE

Vice-Président(e) :

- Marc CHIRON
- Emmanuelle LATIL

Secrétaire :

- Rémi DELMOTTE

Membres (par ordre alphabétique) :

- Daniel BARBOSA
- Maxime BERSAN
- Christophe GERARD
- Joël GRISONI
- Grégory LACARIA
- Enzo LEDUC
- Sami OULHACI

Candidature(s) :

- Frédéric BOLLELI

Responsables de sections :

- **Représentant le Comité Directeur** : Grégory LA CARIA
- **Désignations** : Halidi SOULE
- **Observations** : Marc CHIRON



PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

- **Examens théoriques** : Maxime BERSAN
- **Formation** : Rémi DELMOTTE
- **Juridique** : Emmanuelle LATIL
- **Futsal** : Sami OULHACI
- **Représentant des arbitres à la commission de discipline** : Joël GRISONI

Après délibération, la Commission adopte cette proposition à la majorité des membres présents.

La présente proposition sera transmise au Comité Directeur du District des Alpes pour nomination conformément aux dispositions du Statut de l'Arbitrage.

6. Préparation de la saison 2026-2027

Rejoignent la réunion à 19h46 : Rémi DELMOTTE, Frédéric BOLLELI, Emmanuelle LATIL (Visio). La

Commission examine les différents points relatifs à la préparation de la nouvelle saison.

Calendrier de reprise

- Les tests de début de saison se dérouleront, le **dimanche 30 août 2026** matin. Une demande sera faite à la ville et au club de Gap pour savoir si les installations sont disponibles. Les arbitres seront régulièrement convoqués. Les tests demeurent inchangés par rapport à la saison dernière. Les arbitres recevront en même temps que leur convocation, le déroulé et la procédure pour chaque catégorie.

Réunion de rentrée

- Une réunion de rentrée aura lieu à l'issue des tests physiques le **30 août 2026**. Le lieu sera le même que pour les tests physiques.

Formation et stages

- Une journée de formation se tiendra à Sisteron le 11 novembre 2026.

Observateurs :

- Les observateurs pour la saison 2026/2027 seront :
D1 : **CHIRON Marc** / BARBOSA Daniel
D2 : **FAURE Noël** / GERARD Christophe
D3 : **BARBOSA Daniel** / GERARD Christophe

Assistants

: **GERARD Christophe** / FAURE Noël



PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

(En gras, le nom du référent par catégorie)

Les observateurs effectueront leurs formations et leurs remises à niveau théorique avant le début des observations.

7. Questions diverses

Lors de cette réunion ; les points suivants sont abordés. Ils seront traités lors de la prochaine réunion pour inscription au **RI** et application pour la saison 2026/2027 :

- Déroulé des tests Théoriques
- Création d'une troisième note pour le classement des arbitres. Aujourd'hui, nous évaluons ce que l'arbitre sait (théorie) et ce qu'il fait sur le terrain (pratique). Cette troisième note permettrait également d'évaluer la manière dont il vit sa fonction d'arbitre au quotidien et notamment sa rigueur administrative.
- Création de canaux de discussions par catégories pour améliorer l'application des directives CDA •
Discussions sur les désignations

8. Classements des arbitres

La Commission Départementale de l'Arbitrage échange sur les modalités de classement des arbitres pour la saison 2026-2027.

Après discussion, il est décidé que le système de classement actuellement en vigueur demeure inchangé.

Toutefois, dans l'hypothèse où le Comité Directeur du District des Alpes validerait la mise en place d'une troisième note d'évaluation, celle-ci viendrait s'ajouter au calcul actuellement utilisé pour l'établissement des classements, selon des modalités qui seront précisées ultérieurement par la CDA.

9. Appel à candidatures pour intégrer la CDA

Dans le cadre du développement et du renforcement de ses actions, la Commission Départementale de l'Arbitrage décide d'ouvrir un appel à candidatures.

Toute personne, arbitre en activité, ancien arbitre ou toute personne souhaitant s'investir dans la promotion de l'arbitrage, la formation, le recrutement, la fidélisation des arbitres ou toute autre mission contribuant au bon fonctionnement de la CDA sans en venir polluer son fonctionnement, est invitée à faire acte de candidature.

Les candidatures devront être adressées simultanément :

- À la Commission Départementale de l'Arbitrage ;
- Au secrétariat du District des Alpes.



PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

Après étude des dossiers et, le cas échéant, un entretien individuel avec les candidats, la CDA émettra un avis et transmettra les candidatures retenues au Comité Directeur du District des Alpes, seul compétent pour procéder aux nominations conformément aux textes en vigueur.

10. Clôture de séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 00. Fait

à Sisteron, le 16 juillet 2026.

Le Président de séance,

Marc CHIRON

Le Secrétaire de séance,

Rémi DELMOTTE